



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Indisponibilité momentanée des numéros d'urgence puis certains réseaux de téléphonie mobile

Angoulême, le 2 juin 2021

Les numéros d'urgence 17 (police et gendarmerie nationales), 18 (sapeurs-pompiers) et 112 (numéro d'urgence européen) sont momentanément indisponible depuis certains opérateurs téléphoniques, notamment ceux utilisant les réseaux mobiles Bouygues Télécom, Free et SFR. Le 15 reste quant à lui accessible.

Si ces numéros ne fonctionnent pas nous vous recommandons :

1. d'utiliser les numéros suivants :
 - Gendarmerie : 05.45.37.50.60
 - Police : 05.45.39.38.37
 - Commissariat de police de Cognac : 05.45.36.38.50
 - Service départemental d'incendie et de secours : 05.45.37.06.56
2. d'essayer avec un autre téléphone et notamment depuis un poste fixe.

Les opérateurs de téléphonie mobile sont pleinement mobilisés en lien avec les services de la préfecture pour résoudre le plus rapidement possible ce problème.

**Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle**

Tél. : 05.45.97.62.37 / 06.49.00.12.76
Courriel : pierre.ge@charente.gouv.fr
Service : pref-communication@charente.gouv.fr